

La région Occitanie est un autre exemple en France : elle a mis en place un dossier unique regroupant tous les dispositifs d'aides mobilisables avec les intercommunalités selon le principe « Dites-le-nous une fois! ».

Si les documents régionaux dressent des filières et secteurs stratégiques, ainsi que des orientations pour mobiliser les aides régionales (investissement, export, formation, etc.), nous pourrions aller encore plus loin avec des choix industriels territoriaux assumés (cf. encadré 21).

Pour ce faire, les régions ont lancé un diagnostic et une cartographie des activités et secteurs dynamiques ou ayant un potentiel de développement avec les acteurs économiques locaux (CCI, clubs d'entreprises, organisations professionnelles). Sur la base des priorités retenues, l'objectif est de concentrer les moyens, en lien avec les pôles de compétitivité, pour que les centres de formation soient en adéquation avec les besoins des sites industriels du territoire. Ces travaux doivent également permettre de choisir les dispositifs d'accompagnement de l'investissement en fonction de la spécialisation retenue.

ENCADRÉ 21 - LA CORÉE DU SUD : LA SPÉCIALISATION DES RÉGIONS ET LE RÔLE DES TERRITOIRES

La Corée du Sud a une politique de développement équilibré du territoire depuis 2004. Dix-sept « gouvernements régionaux », correspondant plutôt aux grandes villes métropolitaines, mènent chacun des politiques de promotion économique reflétant les spécificités du territoire. Dans chaque région a été créé un « conseil de promotion ». Le lien entre le gouvernement central et les organisations territoriales se fait via le « comité pour le développement équilibré des territoires », qui est au sein du gouvernement central dans lequel sont représentés chaque président de région, des représentants du privé, d'ONG et d'organisations professionnelles pour contribuer à la définition des politiques publiques à l'échelle nationale. Le gouvernement central alloue de son côté des budgets d'exécution. Une réforme est en cours pour donner plus d'autonomie financière aux conseils territoriaux. À la suite des élections régionales de juin 2018, chaque région a lancé l'élaboration d'un plan de développement quinquennal avec un volet industriel : mesures de promotion des industries phares déjà en place et des nouvelles industries. Busan a par exemple retenu les véhicules propres comme industrie phare. Pour soutenir les efforts et le plan de chaque région, le gouvernement (et le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie en particulier) a créé un organisme, Techno Park, pour concevoir, élaborer et soutenir la promotion de ces industries, nouveaux moteurs de croissance.

Il existe également en Corée des zones franches pour l'implantation d'entreprises avec de nombreuses exonérations. Toutes les grandes villes ont leur zone franche qui accueille clusters et pôles de compétitivité.